

2S PROTEC
Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital initial de 1 000,00 euros
14 CHEMIN DE GROSLAY
93000 BOBIGNY
En cours de constitution au RCS de BOBIGNY

(Extrait du PV des décisions constitutives de l'Actionnaire Unique du 29/11/2023)

Nomination de Monsieur SUPARSAN KUGATHAS en qualité de Président

L'Actionnaire Unique décide de nommer le mandataire social susmentionné qui exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et statutaires comme suit :

- Le mandat aura une durée illimitée.

Le mandataire social susmentionné a fait savoir par avance qu'il acceptait ces fonctions et qu'il n'était frappé d'aucune mesure ou incapacité susceptible de lui en interdire l'exercice.

Certifié conforme par la Présidence

Monsieur SUPARSAN KUGATHAS, Président

